



PROCES VERBAL DE COMPTE RENDU

Réunion	COMMISSION URBANISME
Date :	Jeudi 13 octobre 2022 – 17h00
Lieu :	Mairie
Présents :	Marie-José MIALOCQ (MJM) – Présidente (arrivée en cours de séance) Dany EUSTACHE – Vice-président Jacqueline PEIGNEGUY Christian DURROTY Marie BLEIKER Valentin TELLECHEA
Absents excusés :	Céline MAZEROLLES Christiane URKIA Kathy COELHO
Absents non excusés :	Patricia VIALLE MARTIN Beñat ARLA Zigor GOIEASKOETXEA
Auteur :	Dany EUSTACHE
Diffusion :	Commission urbanisme

Ordre du jour

- PC 22B0023 – Construction maison individuelle

AVIS MAIRE FAVORABLE : le bassin de rétention devra être remonté dans la zone constructible

- PC 22B0021 – Construction maison individuelle
(arrivée de Mme la maire)

AVIS MAIRE DEFAVORABLE : présentation de nouveaux plans suite refus précédente commission :
Art 9 toujours pas respecté, orientation CAUE comme proposé plusieurs fois à l'architecte.

- PC 22B0022 – Construction maison individuelle

AVIS MAIRE FAVORABLE : suite précédente commission la construction a été rehaussée pour
respecter les contraintes de hauteur + le nombre d'ouvertures a été réduit à 4

- Terrain faisant l'objet d'un emplacement réservé pour BRS

Courrier au COL va être envoyé pour étude du projet relatif à l'emplacement réservé A du PLU visant la création de logements en accession sociale en BRS

Questions diverses

Avis sur demande d'interprétation de l'article U – 13

Selon la rédaction du PLU, en accord avec le service instructeur, l'art U13 du PLU qui impose notamment un parcours piéton le long des voies nouvelles ne s'applique pas sur les voies et chemins privés

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera fixée avec le Bureau

Arbonne, le 14 octobre 2022



Dany EUSTACHE,

Délégué adjoint à l'urbanisme